

Fin de la phase d'admission principale : comment archiver ses vœux en attente ?



C'est quoi l'archivage des vœux en attente ?

Le 15 juillet 2022, la phase principale de Parcoursup se termine.

Si vous aviez maintenu des vœux "en attente", vous pouvez les archiver pour qu'ils soient pris en compte dans le cas où, à titre exceptionnel, une place viendrait à se libérer en cours d'été, suite à un désistement. Cette place sera alors proposée au premier candidat de la liste d'attente archivée.



Quand ?

Du 15 juillet au 18 juillet 2022 inclus (23 h 59, heure de Paris).



Comment ?

Pour archiver vos vœux en attente, **vous devez impérativement les classer par ordre de préférence.** L'objectif est de prendre en compte votre préférence dans le cas où une place se libérerait en cours d'été.

Important : seuls les vœux "en attente" que vous aurez classés avant le 18 juillet 2022 inclus seront archivés dans votre dossier. Les autres vœux seront donc supprimés.

Pour cela, 4 étapes :

1

Connectez-vous à votre dossier Parcoursup, **onglet Admission / rubrique Ordre des vœux à archiver**

2

Classez vos vœux en attente dans l'ordre de préférence que vous souhaitez. Vous n'êtes pas obligé de tous les classer

3

Cliquez sur le bouton **«J'ai terminé d'ordonner les vœux que je souhaite archiver»**

4

Si vous ne classez pas certains de vos vœux en attente, la plateforme vous demandera de confirmer votre choix en cliquant sur le bouton **«Je confirme»**. Rappel : ces vœux non classés ne seront pas archivés et seront supprimés.

Erreur ou changement d'avis ?

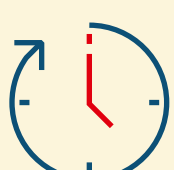
Pas de problème, vous pouvez recommencer autant de fois que vous le souhaitez entre le 15 juillet et le 18 juillet 2022 en cliquant sur le bouton "Je souhaite modifier l'ordre des vœux à archiver".

Le classement que vous aurez décidé sera définitif passé le 18 juillet 2022 à 23 h 59 (heure de Paris).

À savoir

Si vous aviez activé le répondeur automatique, vos vœux en attente sont déjà classés dans la rubrique "Ordre des vœux à archiver".

Vérifiez tout de même la liste, vous avez encore la possibilité de la modifier jusqu'au 18 juillet 2022 23 h 59 (heure de Paris) inclus.



Que se passe-t-il après le 18 juillet 2022 ?

Vous pourrez consulter vos vœux archivés dans le bloc **"Historique des vœux de la phase principale"** dans **onglet Admission / rubrique Vœux** de votre dossier à compter du 19 juillet 2022. Les indicateurs de liste d'attente ne seront plus affichés, la phase principale étant terminée.

Si des désistements de candidats admis sont signalés par les formations à Parcoursup, les propositions d'admission seront envoyées à compter du 19 juillet 2022.